



## AMI - Innovation touristique & Terrains d'expérimentation

Dans le cadre du Plan Destination France, Atout France a lancé en 2022, 2023 et 2024 des Appels à Manifestation d'Intérêt visant à favoriser la diffusion de l'innovation sur les territoires, grâce à des expérimentations.

Ce dispositif, qui associe un territoire d'expérimentation et une solution innovante est actuellement mis en œuvre par 21 incubateurs locaux. Forte du succès des premières éditions, Atout France en a lancé une troisième édition, qui viendra encore enrichir le nombre de projets accompagnés afin d'être concrétisés, notamment dans l'objectif d'accélérer la transition durable du secteur.

### AMI - Innovation touristique & Terrains d'expérimentation - 3ème édition

**Pour accélérer la transition durable et numérique du secteur dans le cadre du Plan Destination France, il a été proposé de faciliter le déploiement de terrains d'expérimentations permettant l'usage de nouvelles solutions innovantes.**

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) vise à sélectionner une dizaine de « plateformes d'appui à l'innovation et à l'expérimentation touristique » qui contribueront à l'identification des terrains d'expérimentation, au cadrage d'expérimentation à impact durable, au sourcing de solutions innovantes en partenariat étroit avec Atout France, à l'accompagnement technique in situ de chaque expérimentation, et à son évaluation.

Par plateformes, nous entendons :

- Structures ou regroupements de structures publiques, parapubliques, associatives ou privées ayant des expertises opérationnelles en matière d'appui à l'innovation, d'accompagnement et déploiement d'entreprises innovantes (incubateurs, accélérateurs, etc.)

- Groupements partenariaux fédérant filières, ou thématiques, réseaux ou fédérations en capacité de proposer cette double expertise tourisme et innovation, sous réserve qu'un chef de file soit clairement déterminé.

En concertation avec les collectivités territoriales concernées, les plateformes peuvent proposer entre un à cinq projets d'expérimentation mettant en lien des terrains d'expérimentation et des solutions innovantes à impact.

**Afin d'enrichir et compléter les deux premières éditions, une attention particulière sera accordée aux projets d'expérimentation portant sur les thématiques suivantes :**

- **Tourisme pour tous** : accessibilité des publics et inclusion ;
- **Economie circulaire** : approvisionnement et consommation durable, gestion, recyclage et réemploi des déchets, etc. ;
- **Transport & données** : intermodalités, mobilités douces, mobilités servicielles (MaaS), gestion de la donnée touristique, etc. ;
- **Diversification durable de l'offre** : nouvelles offres économiques et touristiques, médiation culturelle innovante, etc. ;
- **Maîtrise des ressources** : maîtrise/réduction des consommations de ressources (naturelles) et d'énergies ;
- **Et/ou impliquant les secteurs suivants** : le monde de la culture, le secteur montagne (dans l'optique des Jeux 2030), les problématiques liées au littoral (biodiversité, trait de côte...), les circuits courts.

Cette liste est présentée à titre indicative, les projets d'expérimentation n'intégrant pas ces thématiques ou secteurs mais présentant un impact significatif pour l'écosystème touristique seront également accueillis.

Une subvention, pouvant aller de 50 à 60 000 € par projet d'expérimentation validés, sera attribuée aux plateformes lauréates pour la prise en charge de services de conseil et d'appui en matière d'innovation au bénéfice des start-ups et les frais logistiques afférents aux expérimentations.

## Appel à manifestation d'intérêt clos

### AMI - Innovation touristique & Terrains d'expérimentation - 2ème édition

**Accompagner la transition durable et numérique du secteur en favorisant la diffusion de solutions innovantes auprès des entreprises, des filières, et des destinations touristiques.**

**Pour accélérer ce développement dans le cadre du Plan Destination France, il a été proposé de faciliter le déploiement de terrains d'expérimentations permettant l'usage de nouvelles solutions innovantes.**

Cet AMI vise à sélectionner une dizaine de « plateformes d'appui à l'innovation et à l'expérimentation touristiques » qui contribueront à la détection des terrains d'expérimentation, au formatage d'expérimentations à impact durables, au sourcing de solutions innovantes en partenariat étroit avec Atout France, à l'accompagnement technique in situ de chaque expérimentation, et à son évaluation. En concertation avec les collectivités territoriales concernées, les plateformes peuvent proposer un à cinq projets d'expérimentations mettant en lien des terrains d'expérimentations et des solutions innovantes à impact.

**Une subvention, pouvant aller jusqu'à 100 000 € pour 5 projets d'expérimentations validés** sera attribuée aux plateformes lauréates pour la prise en charge de services de conseil et d'appui

en matière d'innovation au bénéfice des start-ups et les frais logistiques afférents aux expérimentations pour le compte des startups (billets de trains, bureaux, etc.).

Appel à manifestation d'intérêt clos : [Connaître les 16 lauréats retenus](#)

## **AMI - Innovation touristique & Terrains d'expérimentation - 1ère édition**

### **Appui à la diffusion des innovations via le déploiement d'expérimentations territoriales.**

- S'appuyer sur des « Plateformes d'appui à l'innovation et à l'expérimentation touristiques » régionales ou infra régionales, aux expertises techniques reconnues (détection des besoins, formatage de chaque expérimentation, suivi in situ), pour accompagner des expérimentations sur leur territoire.
- Permettre à des terrains d'expérimentation (territoires, réseaux territoriaux ou filières), de déployer des solutions innovantes répondant à leurs besoins, via de jeunes entreprises / startups françaises,
- Capitaliser sur le principe du Challenge Tourism'Innov pour la poursuite de la détection de solutions innovantes et et leur diffusion sur tout le territoire national,
- Développer à terme une plate-forme de valorisation des bonnes pratiques identifiées (en 2023).

Appel à manifestation d'intérêt clos : [Connaitre les 15 lauréats retenus](#)